

EN AFFAIRES POUR UN MEILLEUR CANADA BUSINESS FOR A BETTER CANADA

Demande d'examen différé

Toute absence à un examen mi-session ou final dans un cours ADM pour une des raisons citées ci-dessous doit être justifiée par la soumission de ce formulaire dûment complété.

Les examens finaux différés du trimestre d'hiver 2022 auront lieu pendant la semaine de lecture printemps-été (4-8 juillet 2022). Les étudiants doivent s'assurer d'être libres à cette date pour faire leur(s) examen(s).

Les examens de mi-session différés du trimestre printemps/été 2022 auront lieu entre le 4 et 8 juillet, 2022. Les étudiants doivent s'assurer d'être libres à cette date pour faire leur(s) examen(s).

Les examens finaux différés du trimestre printemps/été 2022 auront lieu entre le 23 et 29 octobre, 2022. Les étudiants doivent s'assurer d'être libres à cette date pour faire leur(s) examen(s).						
A. Données de l'étudiant						
	Prénom et nom de famille		Numéro étudiant	Programn	Programme d'études	
В.	Renseignem	ents sur l'examen que	vous avez manqué			
Cote de cours et section		Professeur(e)	Date de l'examen de mi-session	Date de l'examen final	Trimestre	
ADM						
ADM						
ADM						
	J'écris mes examens avec le SASS - Accommodements scolaires : Oui Non Si oui, veuillez identifier vos accommodements requis:					
D.	Justifications de la demande (cochez la raison) :					
	Maladie (soumettez un certificat médical valide).					
	Décès d'un membre de la famille (veuillez préciser le lien de parenté et soumettre le certificat de décès) :					
	Conflit d'horaire (deux examens en même temps ou trois examens de trois heures dans la même journée). Veuillez préciser :					
	Cote de	cours	Date	Heure		
	Cote de cours		Date	Heure		
	Autre (veuillez justifier votre demande en soumettant des documents officiels appropriés):					

IMPORTANT: Veuillez soumettre les documents appropriés (certificat médical, certificat de décès, etc.) dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen. <u>NOUVEAU: L'École Telfer offrira seulement one (1)</u> occasion d'écrire un examen final différé. Aucune autre tentative ne sera permise.

Je confirme que j'ai lu et que je comprends les instructions et les exigences énoncées dans le présent formulaire et que tous les renseignements et documents fournis avec ma demande d'examen différé sont exacts et véridiques. De plus, j'autorise l'École de gestion Telfer à communiquer avec les personnes qui ont fourni les documents joints à cette demande, y compris, mais sans s'y limiter, les documents médicaux, dans le but d'en vérifier l'authenticité.

Signature de l'étudiant(e) :

Date:

Les étudiants doivent être en mesure de se présenter à chaque séance d'un cours et doivent être disponibles pendant la période d'examens. Les <u>dates importantes et échéances</u> sont publiées sur la page *Dates importantes et échéances scolaires* du site Web de l'Université d'Ottawa et les étudiants peuvent en prendre connaissance bien avant la période d'inscription. Parfois, un étudiant fait face à des circonstances échappant à sa volonté qui l'empêchent de passer un examen mi-session ou final. Dans ces cas-là, l'étudiant peut soumettre une demande d'examen différé.

Le Centre des services aux étudiants (CSÉ) de l'École de gestion Telfer est chargé de l'approbation des justifications d'absence aux examens mi-session et finaux des étudiants du premier cycle pour les cours ADM. Une justification d'absence approuvée à un examen mi-session peut entraîner soit un examen différé ou un ajout de la valeur de l'examen mi-session à un autre examen dans le cours. La politique concernant les absences aux examens mi-session pour le cours en question est détaillée dans le syllabus. Une justification d'absence approuvée à un examen final entraîne toujours un examen final. Les professeurs sont responsables de l'approbation d'absences lors de tests et de la soumission tardive de travaux écrits, incluant les examens-maison.

Pour différer un examen dans un cours ADM ou pour faire ajouter la valeur de l'examen mi-session à un autre examen dans le cours, l'étudiant doit joindre à ce formulaire une pièce justificative originale et soumettre le tout au CSÉ, au plus tard, **CINQ jours ouvrables** après la date de l'examen manqué. Lorsque vous consultez votre horaire d'examens, veuillez noter que le CSÉ approuve les demandes d'examen différé seulement pour les raisons suivantes :

1. Conflit d'horaire :

- deux examens le même jour et à la même heure, ou;
- trois examens, de 3 heures chacun, à écrire à une même date (même journée, entre 8 h 30 et 22 h 00);
- les **examens-maison** ne sont pas considérés dans les conflits d'examen
- Important : veuillez soumettre la demande en 5 jours ouvrables après avoir reçu votre horaire d'examens s'il s'agit des conflits d'horaire. Toute demande pour les conflits d'examens reçue après la date de l'examen ne sera pas approuvée.
- 2. Raisons médicales justifiées (voir règlements scolaires); ou
- 3. Décès d'un membre de la famille proche justifié par un certificat de décès.
- 4. Problèmes techniques au cours de l'examen en ligne documentés.
- 5. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ainsi que ne pas se présenter à un examen en personne puisque vous n'êtes pas au Canada **ne sont pas acceptées.**

Renseignements relatifs au certificat médical:

- Vous devez consulter un médecin pendant que vous êtes malade. Le certificat médical doit être soumis au CSÉ à la pièce DMS 1100 ou par courriel à premiercycle@telfer.uottawa.ca dans les cinq (5) jours ouvrables après la date de l'examen.
- Le certificat doit montrer que vous avez consulté le médecin, au plus tard, un jour ouvrable après la date de l'examen mi-session ou final. Que vous consultiez le médecin avant l'examen, le jour de l'examen ou un jour ouvrable après l'examen, le certificat doit montrer que vous étiez gravement malade le jour de l'examen.
- La soumission de documents justificatifs ne garantit pas, en soi, l'approbation d'une demande d'examen différé. La demande complète doit montrer que vous étiez gravement malade ou que vous étiez victime de circonstances extraordinaires échappant à votre volonté qui justifient une exemption de passer l'examen à la date prévue.

Le CSÉ pourrait demander aux étudiants qui ont déjà eu des examens différés dans le passé de fournir des documents supplémentaires pour justifier une nouvelle demande d'examen différé.

Les étudiants ayant obtenu l'autorisation de différer un examen d'un cours ADM passeront l'examen différé à une date fixée par le CSÉ. Cette date est choisie bien à l'avance et est publiée au verso de ce formulaire.

IMPORTANT : Selon les règlements scolaires de l'Université, les étudiants doivent satisfaire aux exigences du cours dans un délai n'excédant pas 12 mois après la fin du trimestre. Pour plus d'information, prière de consulter le Règlement scolaire 10.6.

Autres renseignements importants:

- L'attribution de votre diplôme sera retardée si vous différez un examen du dernier trimestre avant votre collation des grades du printemps ou de l'automne.
- Il peut y avoir un impact sur votre admissibilité à l'aide financière si vous différez un examen final.
- Différer un examen peut avoir des incidences sur l'inscription, en raison des exigences en matière de cours préalables et d'année d'études.
- Il est à noter que le règlement scolaire 9.0 se n'applique pas aux examens de mi-session différés.